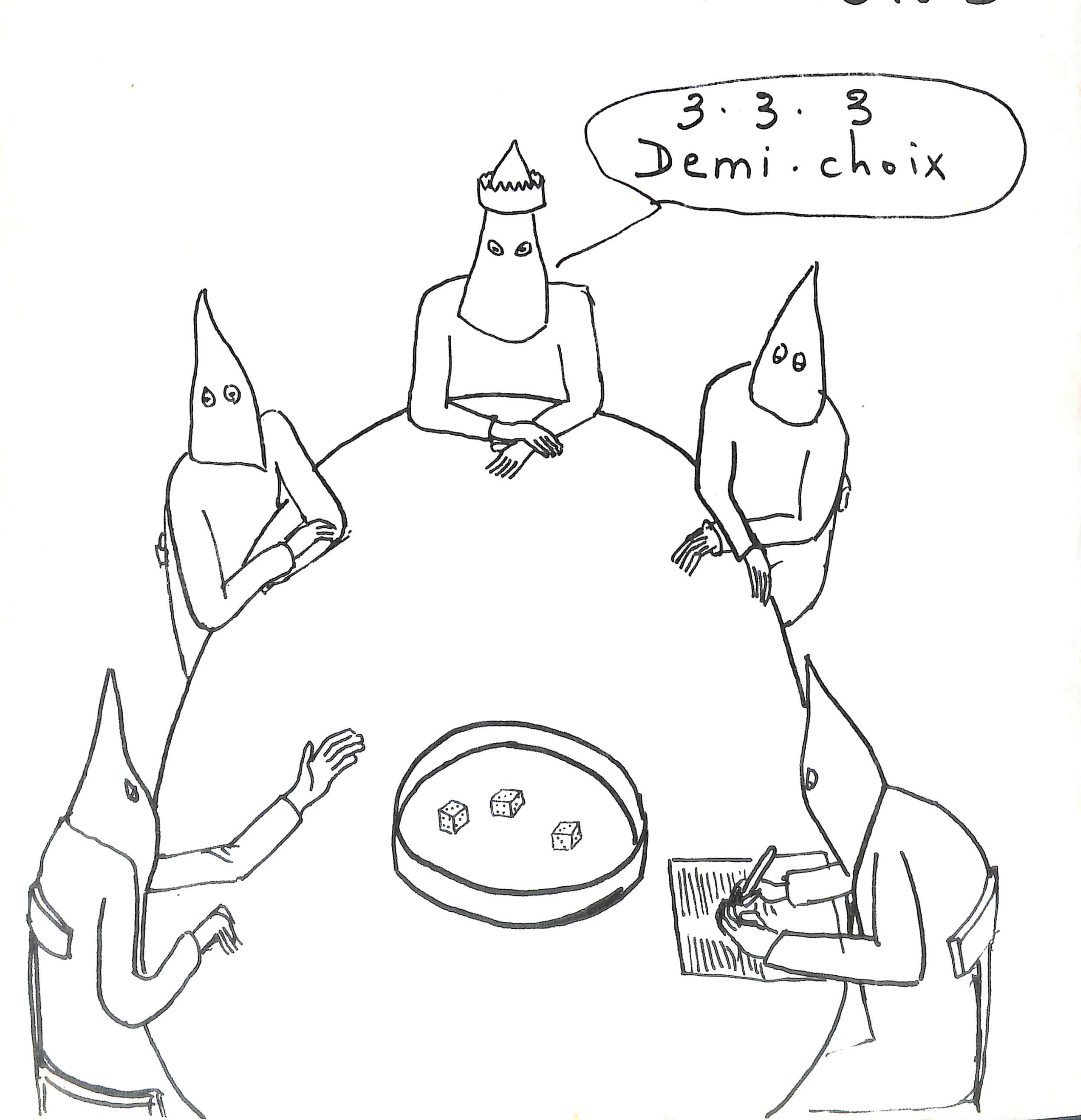
SYNDICAT
AUTOGESTIONNAIRE
DES TRAVAILLEURS
DES CENTRES DE TRI
PTT DU RHONE

BULLETIN DU S.A.T.

S.A.T.
1 RUE GILIBERT
69002 LYON

DECEMBRE
1980

NON AUX NOTATIONS



UN SAT (SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS) DANS LES SERVICES FINANCIERS. POURQUOI-PAS!

L'expérience des camarades du SAT du centre de tri de Montrochet et de Lyon gare montre qu'une nouvelle voie est possible pour un syndicalisme débarassé de ses carcans bureaucratiques, et dans une perspective d'un socialisme authentiquement autogestionnaire.

Nous sommes un certain nombre aux chèques à vouloir tenter l'expérience; nous voulons nous employer à pratiquer une autre conception du syndicalisme: pour nous le syndicat n'est pas seulement une organisation luttant pour la satisfaction des revendications immédiates (salaires, conditions de vie etc...)

Le syndicat est aussi un lieu où les adhérents pensent, agissent, se réunissent et décident ensemble, sans pour celà attendre des ordres venant d'en haut:

- Nous revendiquons le respect, le droit à la différence.
- Nous sommes solidaires de ceux qui se battent pour une autre société où seront abolis l'exploitation, l'humiliation, le gaspillage.
- Nous soutiendrons et participerons, dans la mesure de nos possibilités, à différentes luttes (écologie, armée, rapports entre les individus, féminisme racisme, culture)

Nous lançons un appel à toutes et à tous afin que se crèe les bases d'un syndicat autogestionnaire qui interviendra dans nos luttes quotidiennes avec l'ensemble des travailleurs et leurs organisations.

Si vous êtes interessé, contactez les camarades qui diffusent le bulletin du S.A.T.

UN GROUPE POUR LA CONSTITUTION DU S.A.T. DES SERVICES FINANCIERS.
LYON LE 17 DECEMBRE 1980.

TRANSBORDEMENT NUIT MONTROCHET... BILAN!

Au mois de Septembre, le personnel a pris connaissance de sa notation. Cette année au transbordement, elle est particulièrement mauvaise: on dénombre de nombreuses notes baissées, des 3 en pagaille et une douzaine de I/2 choix, un véritable carton...

On en connait les scandaleuses conséquences, elles sont graves: retards d'avancement, de mutation, et, suppression de la prime de rendement aux travailleurs déjà les plus déshérités dont la sueur permet néammoins à nos directeurs de toucher de coquets carnets de chèques de fin d'année.

Comme d'habitude, l'anonymat et l'arbitraire ont présidé au jugement et, tous les prétextes les plus futiles sont utilisés pour justifier l'injustice dans les réponses aux nombreuses requêtes du personnel indigné mais...sans illusion. Dans la multitude de P.V. généreusement distribués par l'encadrement, on dépoussièrera le seul prétenduement anodin que vous ayez eu dans l'année pour vous en faire grief....Si vous avez manqué par erreur une seule nuit sur une rentrée dans l'année on vous reprochera votre manque d'assiduité

Beaucoup d'efforts pour donner une apparence de sèrieux et d'équité à une institution archaîque qui en réalité sert à pénaliser celui qui refuse d'être un mouton; car c'est bien sur sa docilité que le préposé est noté: " sachez vous faire valoir auprès de vos chefs" conseillait monsieur Morel à un préposé qui contestait sa note...." ne vous mêlez pas aux mouvements de contestation" recommandait-il à un autre...édifiant !

Il faut ajouter qu'à l'occasion de la notation, la campagne de dissuasion de prendre des congés maladie redouble d'intensité; non seulement le préposé en longue maladie en est pénalisé, mais, désormais, il s'agit de faire comprendre au personnel que chaque congé maladie est assimilable à un manquement de sa p..c. Toujours dans la réponse à leur requête, des camarades se sont vus reprocher 2I Jours de maladie dans toute l'année! l'administration nous fait travailler la nuit, dans la poussière (plateforme-fourgons) les courants d'air, les gaz d'échappement (gare routière) la pluie, le froid (Satolas) mais nous interdit d'être malades...Comme le faisait remarquer un camarade dans un bulletin précédent, il y a quelque indécence à pénaliser du haut de son bureau bien chauffé ceux qui travaillent dans des conditions ~~si~~ dures.

De plus cette année, des encadrants ont confié à des préposés qu'ils étaient surpris de la sévérité de la notation à leur égard, alors qu'eux mêmes s"étaimontrés très favorables au réhaussement de la note de ces préposés. Ceci appelle deux remarques; la première c'est que l'encadrement est beaucoup plus timide et réservé quand il s'agit de prendre la défense légitime d'un membre du personnel que quand il s'agit de l"enfoncer"; la deuxième c'est que la direction fait bien peu cas de l'opinion de ses cadres et relègue leur rôle à celui de " larbins"; rôle dont, hélas, ils, souvent, ils s'acquitent avec zèle.

Il apparait dons que la direction a surenchérit dans la sévérité à l'égard du personnel ce dont on s'étonne d'autant plus que, si avec des petits moyens des effectifs réduits, le transbordement réussit à fonctionner à peu près bien c'est gràce au personnel qui s'acquitte d'une tàche de jour en jour plus importante et plus dure.

On peut donc s'interroger sur la véritable raison de cet acharnement sur notre service.

Chacün sait que depuis longtemps, les centres de tri sont les "bétes noires" de l'administration en raison de leur combativité et que la mission de nos directeurs c'est, dans le cadre de la restructuration, la mise au pas du personnel, l'attitude de la direction de MONTROCHET autoritaire, méprisante et intransigeante depuis deux ans le confirme....S'il en était besoin.

Comment se traduit au niveau de la notation cette volonté de l'administration: il s'agit de constituer un "réservoir" important de mal notés pour avoir sous la main une partie du personnel dont la position précaire pourrait la dissuader de bouger et de plus diviser le personnel en isolant les mal notés des" éléments sains ".

La situation au transbordement est une illustration de cet état de chose A plusieurs reprises des camarades au cours de cette année ont été sanctionnés pour leur lutte, plus particulièrement sur deux actions collectives, ou une première fois I3 PV sont tombés et une deuxième fois 49. En deffet, en cette deuxième occasion, le 20 Mai au soir, messieurs Guettat etMorel prenaient la décision de supprimer le cantinier à Satolas ce qui signifiait pour le personnel la suppression définitive de toute boisson et nourriture durant l'escale. De toute évidence la direction à cette occasion a recherché l'affrontement mais, mal lui en prit, car, sous la pression de la quasi-totalité du personnel en grève, elle devait revenir sur sa décision dès le 2I Mai.

Elle essuyait un sérieux camouflet, mais comptait bien le faire payer au personnel. Et ainsi, elle établit 49 PV individuels; bien que similaires, dans lesquels elle transformait le fait de grève en abandon de poste(dans les réponses aux requêtes il est bien entendu, largement fait cas de cet " abandon de poste". Voilà comment un travailleu r qui défend ses droits les plus élémentaires devient un délinquant, voilà comment les directeurs font payer aux préposés leur combativité en les pénalisant professionellement.

Il faut se rendre à cette évidence que les directeurs ont une vue globale de la situation, qu'il fallait pénaliser le transbordement entier et qu'à travers les préposés mal notés sur lesquels s'exercent leurs représailles; c'est la totalité du service qu'ils visent, tentant de l'intimider.

La notation est une arme qui fait partie de la panoplie de l'administration dans sa lutte contre les postiers.

C'est non seulement un jugement totalement arbitraire, mais aussi un acte politique: il s'agit de battre en brèche la combativité du personnel pour mieux lui arracher ses acquis.

des adhérents du transbo nuit.

INTERDICTION PROFESSIONNELLE AUX PTT

Jean Pierre BOCHEREAU, inspecteur PTT, au CNET de Lannion depuis 2I ans vient d'être radié de l'administration par un arrété ministériel de Septembre I980.

QUE LUI REPROCHE- T_ ON ?

En I978 il renvoie son livret militaire (comme I6 postiers du CNET et 4000 renvoyeurs au plan national) en solidarité avec les paysans du Larzac. Il est pour cette action condamné à une amende de 500 FR. avec sursis. Devant cette " inadmissible" indulgence le substitut du procureur fait appel à minima. Le I3 Novembre I979 en appel à Rennes il est condamné à 800F d'amende et 3ans de suppression de droits civiques.

La conséquence de ce jugement est sa radiation de l'administration des PTT en effet:

En vertu de l'article I6 du statut des fonctionnaires " nul ne peut être admis à un emploi public s'il ne se trouve en position régulière vis à vis des lois sur le recrutement de l'armée, s'il ne jouit de ses droits civiques et s'il n'est de_bonne_moralité (? !)"

Ajoutons aussi que bien qu'ayant accompli notre service national nous restons toute notre vie à la disposition des autorités militaires: (convocation à des périodes, obligation de signaler à la gendarmerie tout changement de domicile, obligation de signaler tout changement d'état civil ou de situation professionnelle à la demande des autorités militaires)

Dans ce procès les juges ont appliqué scrupuleusement une circulaire de Mr. Peyrefitte qui leur recommande de prononcer des peines de privation de droits civiques, même zèle de l'administration:

DELIT D'OPINION DANS UN REGIME DEMOCRATIQUE? CA N'EXISTE PAS!

INTERDICTION PROFESSIONNELLE AUX PTT ? CA N'EXISTE PAS, LA PREUVE !

Les syndicats CGT, CFDT; FO; CFTC; ont aussitot réagi estimant que cette mesure relève d'une volonté de répression politique. Chaque matin les syndicalistes ont conduit à son travail J.P. BOCHEREAU. Des manifestations de soutien ont été organisées par le collectif antimilitariste de Brest.

Cette affaire est exemplaire car elle démontre la volonté politique du pouvoir actuel d'épurer la fonction publique de tout opposant et de faire des fonctionnaires des travailleurs dociles.

Aujourd'hui on veut faire taire ceux qui ne sont pas d'accord avec la politique du gouvernement en matière de défense nationale, demain si nous ne réagissons pas, le pouvoir Giscardien fera taire les travailleurs qui se battent pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, (c'est le projet Peyrefitte " sécurité et liberté", ce sont les demandes pressantes des patrons réclamant des lois anti- grèves).

Avec l'ensemble des travailleurs, nous devons exiger la réintégration de J.P. BOCHEREAU.

S.A.T.

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

POUCE! ON VOTE....

Ca y est. La campagne est lancée. Pendant quatre mois la France va vivre au son des discours électoraux.

Peu à peu l'écho des dernières luttes ouvrières (les aciéries de Longwy de Thionville, les marins pêcheurs, Manufrance...) s'estompent. Et de plus en plus, ce sont les sondages qui occupent les médias.

" Si Machin se présente, Truc fait I2% au premier tour. Sauf si chose se désiste pour Untel,Parce que là avec le report des voix de Durand et en comptant sur l'abstention de Dupont, c'est Dubois qui parait le mieux placé..."

Et voilà. C'est parti pour quatre mois. Le grand omnium des présidentielles est lancé. On ne va plus nous parler que de chiffres, pourcentages, sondages. On ne va plus voir sur les écrans de télé que la tête des candidats.

" Untel a dit dans son dernier meeting; il faut penser aux plus défavorisés un autre a dit au club de la presse, Au nom des travailleurs de ce pays.... Et au cours du débat télévisé de TFI, un troisième a parlé des chomeurs"

PENDANT QUATRE MOIS, ILS VONT PARLER DE NOUS.

PENDANT QUATRE MOIS, ILS VONT PARLER POUR NOUS.

Et nous allons nous taire, les regarder, cesser de nous battre.

Et puis un matin de printemps, nous irons glisser un bulletin dans une urne pour choisir (parmi tous ceux qui parlent pour nous) celui à qui nous allons déléguer tous nos pouvoirs pour sept ans.

LE TERRAIN ELECTORAL, C'EST LE TERRAIN DE LA BOURGEOISIE.

ET CA N'EST PAS UN HASARD SI NOUS SOMMES SI SOUVENT APPELES A NOUS RENDRE AUX URNES.

Qui détient les moyens d'information?

Qui peut payer des campagnes qui coûtent des centaines de millions?

Et comme si tout celà ne suffisait pas, le pouvoir en rajoute. Il faut

maintenant 500 signatures pour être candidat. 500 signatures de travailleurs? d'électeurs? Ah! non, çà serait trop démocratique. C'est 500 signatures d'élus, de potentats, de personnalités qu'il faut. On ne mélange pas le bas peuple avec ceux qui prétendent le représenter!

(Notons, entre parenthèses, que plusieurs petits partis d'extrême gauche qui se disent révolutionnaires vont pendant des mois et des mois user leurs principales forces militantes à essayer de recueillir les 500 signatures demandées, et les millions que vont leur coûter cette campagne. Les tenants du pouvoir doivent se régaler de les voir quitter le terrain véritable de la lutte de classe pour s'user dans cette quête mendiante aux signatures.

Il est fort probable que si cette fois Arlette, Alain et autres Hugette parviennent à récolter ces cinq cents signatures, au prochain scrutin le pouvoir mettra la barre à mille, deux mille etc....Or j'ai bien peur que çà ne décourage pas pour autant les militants des petits partis" révolutionnaires")

NON TRAVAILLEURS, LE TERRAIN ELECTORAL N'EST PAS NOTRE TERRAIN. NE NOUS LAISSONS PAS PRENDRE AU PIEGE.

Quand nous cessons le travail. Quand nous paralysons l'économie capitaliste Quand nous occupons nos usines et nos bureaux, nous sommes forts.

Quand nous allons isolément dans l'isoloir, notre voix ne vaut pas plus que celle d'un patron, que celle du flic qui nous matraque. Et les plus exploités d'entre nous (les immigrés) n'ont même pas le droit de vote.

Quand nous sommes unis dans la grève, face à l'administration et au gouvernement, nous sommes forts.

Quand nous partons vers l'isoloir avec chacun son candidat (Machin reprochant à Truc d'être un agent du concensius et Chose reprochant à Untel d'être un valet de Moscou) nous ne sommes que des marionnettes manipulées.

LA BATAILLE ELECTORALE N'EST PAS NOTRE COMBAT ET TOUT PARTICULIEREMENT L'ELECTION PRESIDENTIELLE.

En effet qu'y a t-il de plus anti- démocratique, de plus anti-ouvrier que ce scrutin qui va donner pendant sept ans quasi tous les pouvoirs à un seul homme?

C'EST UN PIEGE ENORME ET IL NOUS COUTE CHER.

(Il faut d'ailleurs rappeler qu'en 1962 lors du référendum au cours duquel il était demandé aux Français si OUI ou NON ils étaient d'accord pour que le président de la république soit élu au suffrage universel, trois des principaux candidats d'aujourd'hui MARCHAIS, MITTERAND, ROCARD avaient appelé à voter non. On peut s'étonner qu'ils soient aujourd'hui les plus fougueux coursiers d'une épreuve avec laquelle ils ne sont pas d'accord!)

BIEN SUR, LES PARTIS ET LES SYNDICATS DE GAUCHE VONT NOUS CLAIRONNER SANS ARRÊT QU'IL NE FAUT PAS QUITTER LE TERRAIN DES LUTTES POUR ALLER AUX ELECTIONS

Mais qu'en est-il en réalité?

Comment expliquer que l'unité syndicale CGT - CFDT se soit rompue en même temps que le programme commun ?

Comment expliquer que plus on approche des élections et plus le combat PC contre PS se durcit. Et dans son sillage le combat CGT contre CFDT ?

Qui ne sait pas (même si ce n'est pas déclaré ouvertement) que le candidat PC sera le candidat CGT et le candidat PS le candidat CFDT ?

Comment expliquer ces 24H. suicide (et tout particulièrement ces mots d'ordre lancés par chacun des syndicats unilatéralement en Octobre et en Nov... embre) comment expliquer ces grèves là sinon comme des mouvements dont l'objectif est d'écoeurer pour un bon bout de temps les travailleurs? (Regardez, ils ne veulent pas se battre puisqu'ils refusent même de faire les grèves de 24H.!) Ecoeurer les travailleurs pour pouvoir aller à la campagne (électorale) tranquille.

Postiers, ces élections présidentielles sont un piège, et les organisations (grandes et petites confondues) qui se disent ouvrières nous y entrainent.

BIEN SUR, JE NE SUIS PAS SANS IGNORER (POUR L'AVOIR SUBI COMME CHACUN D'ENTRE NOUS) CE QUE LA VICTOIRE DE GISCARD EN 74 NOUS A COUTE.

Je n'ignore pas non plus que la défaite de la gauche et la victoire de la droite en 78 nous a coûté plus cher encore, à nous travailleurs des PTT, et à tous les travailleurs de France (chômage, fermetures d'usines, inflation, détèrioration du pouvoir d'achat, attaques de la sécurité sociale, bradage de la fonction publique etc... etc...)

Et je sais très bien qu'une nouvelle victoire de Giscard en 8I serait plus lourde de conséquences encore.

SI GISCARD PASSE EN 8I, CA VA BARDER POUR NOUS PLUS FORT QUE CA N'A JAMAIS BARDE. C'EST SÛR. !

Oui mais. Comment battre Giscard? Et sur quel terrain peut-on battre Giscard et le grand capital monopoliste dont il est l'instrument?

Est- ce par un bon bulletin de vote aux élections prochaines? Choisissez le meilleur des IO ou I5 Candidats qui se disent anti-giscard et c'est réglé!

Est-ce par un bon accord électoral entre tous les candidats de gauche (qui à quelques mois du scrutin vont oublier tout ce qu'ils se sont envoyé à la gueule depuis trois ans pour se jurer qu'ils se désisteront loyalement au deuxième tour?) Mais qui, parmi les travailleurs qu'ils ont si longtemps bernés avec le programme commun, qui peut encore croire à ces fantoches?

Et si un président de gauche est élu:

On a vite oublié que les grands trusts et les grandes banques d'affaires ne vont pas se laisser nationaliser sans réagir.

On a vite oublié que la police et l'armée sont truffées d'éléments fascisants.

On a vite oublié Allende, le chili et Pinochet.

Jamais aucun tenant de l'ex programme commun n'a eu le courage de dire

qu'en cas de victoire de la gauche, il faudrait que la classe ou vrière se prépare à affronter le contre- coup de la droite.

Laquelle droite aura vite fait (l'histoire l'a toujours démontré) de violer sa propre légalité pour ne pas abandonner ses privilèges.

Jamais aucun des grands syndicats ouvriers n'a parlé d'auto- défense ouvrière. En cas de victoire de la gauche, il faut occuper les usines et les bureaux; il faut s'organiser pour être prêts à se défendre contre toute tentative factieuse qui ne saurait manquer de se produire très vite.

Et qu'on ne vienne pas me dire ici que je fais le jeu de la droite par mon alarmisme ou mon défaitisme.

Ceux qui font le jeu de la droite sont ceux qui abandonnent le terrain de la lutte des classes pour agiter le grand leurre électoral. Ce sont ceux qui au lieu de s'unir face à l'administration, au grand capital, au pouvoir giscardien, s'entre déchirent pour que leur candidat arrive en tête au premier tour.

Ne pas faire le jeu de la droite celà voudrait dire aujourd'hui.

Ne pas tomber dans le piège électoral.

Préparer dans l'unité la grande grève générale et prolongée par laquelle devra passer la classe ouvrière pour faire céder le capital. ET CELA, QUELLE QUE SOIT LA COULEUR DU PRESIDENT QUI SORTIRA DES URNES!

C'EST PAR LA LUTTE

- 1936 : Un mois de grèves avec occupation des usines (congés payés, comités d'entreprise) .
- 1945: Des années de lutte armée pour chasser les nazis et leurs collaborateurs pétainistes et capitalistes (sécurité sociale, statut de la fonction publique).
- 1968 : Un mois de grève générale avec occupation des usines (reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, 2 nuits sur 4, 40 heures en jour et suppression du Samedi en F)

C'EST PAR LA LUTTE QUE LA CLASSE OUVRIERE A FAIT CEDER LE POUVOIR DU CAPITAL. PAR LA LUTTE. PAS PAR LES ELECTIONS!

Et les travailleurs polonais nous le démontrent une fois de plus, s'il en était besoin.

Leur magnifique victoire contre la bureaucratie d'état qui les gouverne, c'est par la grève qu'ils l'ont arraché.

Et il est sûr qu'il ne leur est jamais venu à l'esprit d'inclure dans leurs revendications le droit d'élire au suffrage universel leur chef d'état.

VALERO GEORGES.

UNE NOUVELLE CATEGORIE D'ENCADRANTS....
LES BIDOUS PSYCHIATRES.

Transbordement Montrochet jour.

Début Août, Mr.Bonnet CDTR de la brigade G, fait un rapport de 2 pages sur un préposé,Charreyre, dont il juge le comportement anormal.Motif: il dessine à la craie par terre.

Faut rien avoir à foutre pour écrire un rapport de 2 pages. Effectivement exceptée la surveillance, Mr Bonnet ne fait rien.

Ce même jour, Mr Rollin fait fonction d'inspecteur. Il a approuvé le rapport et l'a transmis à son supérieur hiérarchique. Le 8 Septembre, le camarade Charreyre est convoqué devant une commission médicale pour s'expliquer sur son comportement.

En écrivant ce rapport et en le transmettant, ces 2 encadrants ont cherché à nuire à notre camarade pour assouvir une vengeance personnelle.

Ce n'est pas la première fois que ces messieurs s'illustrent par leurs pulsions policières obsessionnelles comme on pourrait dire en langage psychiatrique. En Décembre 79, Mr. Bonnet s'était déjà vanté de posséder un carnet pour noter tout ce qui lui parait suspect.

Quant à Mr Rollin, sa spécialité c'est de faire saquer les préposés par les autres bidous.

Pour qui se prennent-ils pour juger le comportement d'un travailleur? Ont-ils un comportement " normal" eux, quand ils se promènent à longueur de journée les mains dans les poches alors que le transbo fonctionne avec un effectif inférieur à celui prévu par le règlement intérieur.

L'exemple vient d'en haut.

Il est bien entendu que Mrs Bonnet et Rollin ne sont que des sous fifres zélés. Mais si certains petits chefs peuvent se croire tout permis et saquer comme bon leur semble, c'est qu'ils sont soutenus par leurs supèrieurs hiérarchiques.

Messieurs les chefs de centre Guétat et Morel cautionnent et encouragent des pratiques fascisantes.

En faisant aboutir ce rapport aberrant en commission médicale, et en le maintenant dans le dossier professionnel de l'interressé, ils cherchent à institutionnaliser une nouvelle arme répressive.

La psychiatrie au service du pouvoir

En France il existe de vieilles lois, notamment celle de 1838, qui permettent à la famille ou au préfet de police de faire interner un individu dans un asile.

Bien que les médias n'en parlent pas, ces lois sont encore trop souvent appliquées.

en plus

La psychiatrie est de plus employée par le pouvoir. On comprend aisemant pourquoi: elle permet de se débarasser d'un individu génant ou de le discréditer sans autre forme de procès.

De plus le langage psychiatrique est tellement vaste qu'on peut arriver à lui faire dire n'importe quoi. Il suffit d'employer quelques mots savants pour faire apparaitre une attitude naturelle comme maladive.

Les rapports psychiatriques: une pratique dangereuse.

Une pratique dangereuse et qui prend de l'ampleur dans la fonction publique. Dans la santé, ces rapports sont utilisés pour licencier des travailleurs ou refuser leur titularisation. Si nous n'y prenons pas garde, dans les PTT ils pourraient avoir la même fonction. La première précaution à prendre est de faire supprimer les rapports existants et d'empêcher qu'il y en ait d'autres.

S.A.T.

LA GAZETTE DU TRANSBO JOUR DE MONTROCHET.

Roitelet: Guétat se prend pour un monarque et Montrochet est son royaume. Il plane tellement haut qu'il méprise tout le monde et n'admet aucune contestation.

Il s'est même permis de dire, au cours d'une audience syndicale, qu'il s'occuperait personnellement des perturbateurs, c'est à dire ceux qui ne suivent pas sa ligne.

Rappelons sa ligne " travaille et ferme ta gueule"

Promesse : D'après Morel, chef de centre 02 , surnommé Pinochet, aucun autre rapport psychiatrique n'a été fait ou ne sera fait sauf cas exceptionnels. Au transbo l'exception c'est la règle. On n'est pas rassurés.

Image de marque: Mr. Ducept, IN de la brigade E, se plait à apparaitre comme un ami des travailleurs. Il ne se prive pas de rappeler qu'il a été préposé. Il est tellement sympa qu'il tutoie tout le monde...Il peut pas s'en empêcher. Mr. Ducept apprécie les travailleurs souples, ceux qui se laissent exploiter sans rien dire. Les autres, il les saque sournoisement.

Comme il connait toutes les techniques de la démagogie élémentaire, il envoie son homme de main se rendre impopulaire à sa place. C'est bien pratique de savoir manipuler une marionnette.

Homme de main : MR. Werbrouck aime bien faire courir le bruit que les encadrants de la brigade E sont moins répressifs que ceux de la G. Et il le prouve. Le 23-10 il met un PV pour refus d'obéissance à un préposé qui refusait de descendre à la route . Il faisait la journée 29 qui est une journée plate forme.

Ce PV est d'autant plus gratuit qu'un autre préposé est descendu à la route où il ne manquait qu'une position.

I5 jours plus tard, il récidive en menaçant un travailleur d'un PV, [illegible] toujours pour la journée 29. Ca doit lui faire plaisir de distribuer des PV.

Ades préposés qui lui reprochent ses méthodes, Mr. Werbrouck a répondu qu'il n'ont qu'à travailler dans le privé. Cà vole haut.

<u>Souliers à clous</u> Un qui n'a pas perdu de temps pour se faire remarquer c'est Belot CDTX de la E. Il risque pas de passer inaperçu....Il est toujours derrière ceux qui travaillent aux accrochages... Rien d'étonnant il a été formé par Plantier.

<u>Militants</u> : Rollin et Bourret, bidous de leur état et psychiatres occasionnels bénéficient régulièrement de détachements syndicaux pour la CFTC. Ils les méritent bien. Ils nous prouvent tous les jours tout l'amour qu'ils ont pour leur prochain.

Des travailleurs du transbo.

PETITE MUSIQUE DE NUIT

Prolongement nocturne de la gazette du transbo jour.

Depuis la mi-octobre de nombreux PV sont tombés à Montrochet, le plus souvent pour des futilités. Ce qui a pour effet de "tendre" l'ambiance de travail. Sur tous les PV un rite: l'appréciation de l'inspecteur. Non contents de nous noter, ils nous jugent avec un naturel écoeurant. Ce n'est plus du zèle servile mais de la bêtise policière.

Quelques exemples de PV:

Le I8 Octobre 80 un préposé au transbo- nuit a reçu un PV lui demandant des explications sur une fausse direction qu'il avait fait à la livraison des goulottes le I3 au matin. Vérification faite ce préposé ne travaillait pas cette nuit là. On ignore à l'heure actuelle si l'inspecteur qui a commis une erreur en reprochant à un préposé d'en faire une s'est mis un PV.

On notera que le droit à l'erreur semble uniquement réservé aux inspecteurs. Faire un PV pour une fausse direction çà ressemble à quoi? à de la bêtise.

rire

Un qui a une grosse capacité à nous faire c'est Mr. Laloux, il a infligé le 24 IO un PV à un autre préposé: celui-ci était parti de la plate-forme route à 4H. 3o en plein accord avec ses collègues de travail, ceci est une pratique habituellement tolérée elle se trouvait remise en cause sans aucun préavis.

Pourquoi un préposé a t-il eu un PV ? uniquement parcequ'il n'avait pas averti l'encadrement.

Les cadres aiment être prévenus des mouvements du personnel, ils ne sont pas contre les départs anticipés mais veulent qu'on vienne lever le doigt en demandant la permission de sortir.

Il faut les comprendre si on se passe de leur autorisation, ces types n'ont plus de raison d'être, dé nuisibles, ils deviennent inexistants.

Nous écrivions que Laloux nous faisait rire car tout le monde d'abord cru que le PV était une blague, pensez il était demandé au préposé d'expliquer l'attitude biz-arre de son comportement.

Mais l'inspecteur qui remporte haut la main le prix de la prose débile c'est monsieur Chambarret inspecteur de la D, chacun de ses PV est une merveille de bêtise, même ses collègues en rigolent.

Récemment il a trouvé le moyen de pratiquement remettre en cause le droit de grève!

A un préposé qui avait répondu à un constat d'absence du 24-7-80 " j'étais gréviste ce soir là" (les consignes de grève couvraient la semaine entière) Mr. Chambaret écrit " Réponse lapidaire et impertinente" C'est impertinent de répondre qu'on fait grève?

Ce n'est pas fini: Mr. Chambaret en grande forme poursuit " vous faites grève à la carte, de tels procédés sont inadmissibles"; c'est inadmissible de faire grève, et toujours la petite appréciation qui restera au "dossier" " agent dont le comportement à l'égard de son travail est révélateur de son manque de considération pour celui-ci".

Il se fout vraiment du monde Mr. Chambaret, il faut maintenant avoir de la considération pour notre travail, on passe des nuits à décharger des sacs et il faudrait en plus trouver celà interessant voir exaltant.

En 1974 le Ministre des PTT dit " le travail des postiers est particulièrement idiot" S'il bossait encore aux PTT Mr. Chambaret lui aurait mis un PV par manque de considération à l'égard de son travail; çà lui aurait appris au ministre qu'on ne rigole pas avec le boulot.

des adhérents du transbo nuit.

SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

BULLETIN D'ADHESION
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

NOM PRENOM GRADE

BUREAU SERVICE

ADRESSE PERSONNELLE

DATE SIGNATURE